

Quelques repères

■ Expressions d'idées et d'intention suicidaires

- Message direct (ex : « je veux en finir »)
- Message indirect (ex : « je n'en peux plus »)
- Désir de mettre de l'ordre dans ses affaires, ses relations
- Conduites à risques, accidents répétés

■ Changement de comportement

- Isolement, retrait, désinvestissement
- Anxiété, agitation
- Trouble du sommeil, de l'appétit
- Auto-dépréciation, culpabilité, honte
- Irritabilité, pessimisme, tristesse
- Hyperactivité ou extrême lenteur

■ Contexte de vulnérabilité

- Consommation abusive d'alcool, médicaments
- Suicide ou tentative de suicide dans la famille ou dans l'entourage
- Perte, rupture (deuil, divorce, séparation, emploi)
- Vécu de solitude, d'abandon
- Modification du rapport au corps
- Plaintes, douleurs somatiques répétées

Attitudes à adopter

■ Attitudes à privilégier

- Prendre au sérieux la souffrance
- Favoriser son expression
- Inviter à préciser des propos vagues ou allusifs
- Aborder la question du suicide sans équivoque
- Encourager la personne à se faire soutenir
- L'associer autant que possible au traitement
- Ne pas rester seul avec cette problématique

■ Attitudes à éviter

- Mettre en doute son intention
- Comparer sa situation à une autre pour dramatiser
- Recourir à la morale pour la responsabiliser
- Invoquer ses proches comme obligation à vivre
- Positif à tout prix
- Inventorier toutes les « bonnes » raisons de ne pas se suicider
- Se laisser gagner par le fatalisme

Contacts

Etablissement public de santé mentale de la Sarthe

20 avenue du 19 mars 1962
72703 ALLONNES Cédex

du lundi au vendredi
emps@chs-sarthe.fr



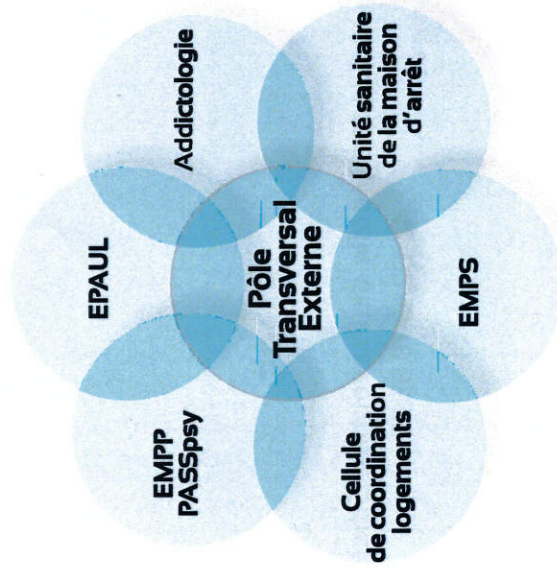
EMPS

Equipe Mobile de Prévention Suicide

☎ 02.43.78.85.25

Sous la responsabilité du docteur Michel NGUYEN (psychiatre) assisté par Madame Chantal GAISNE-REUZE, cadre supérieure de santé, le pôle transversal externe de l'Établissement public de santé mentale de la Sarthe (EPSM de la Sarthe) regroupe diverses structures installées en dehors du site d'Allonnes (siège social et lieu principal d'hospitalisation complète) :

- Addictologie : hospitalisation complète et de jour, centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, consultations, équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA), consultations 'Contr'addictions'
- Unité sanitaire de la maison d'arrêt 'Les croissettes' (équipe psychiatrique)
- Équipe mobile psychiatrie précarité (EMIPP) et permanence d'accès aux soins de santé de psychiatrie (PASSpsy)
- Équipe psychiatrique d'accueil, d'urgence et de liaison (EPAUL)
- Équipe mobile de prévention suicide (EMPS)



L'EMPS

L'Équipe Mobile de Prévention Suicide intervient auprès de toutes structures, professionnels ou bénévoles du domaine sanitaire, social, médico-social et associatif sur l'ensemble du département de la Sarthe.

Son intervention se fait à la demande d'un professionnel ou d'un bénévole.

Public concerné : enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

Ses missions

- ✓ **Sensibilisation, information et formation** auprès de médecins généralistes, professionnels de santé et bénévoles confrontés à une problématique suicidaire.
- ✓ **Aide et soutien aux professionnels** confrontés à des situations de suicide identifiées.
- ✓ **Évaluation, prise en charge individuelle et de groupe, suivi de crise et orientation.**
- ✓ Organisation de **groupes de parole** à destination de personnes endeuillées par suicide.

L'équipe est composée d'un médecin psychiatre, d'un psychologue, d'infirmiers et d'une secrétaire.

L'EMPS intervient dans un délai de 48-72h et selon les horaires de disponibilité des personnes.

La prise en charge ne demande pas de participation financière pour le bénéficiaire.

